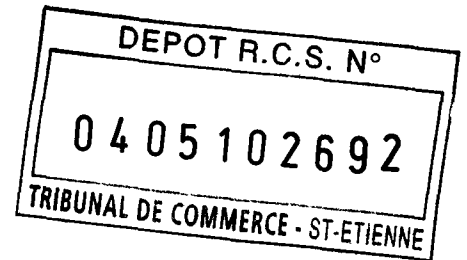


10B568

A B Hygiène et Formation
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 2 A, rue Forez Sud
42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT



PROCES-VERBAL NOMMANT LE PREMIER GERANT

Les soussignés :

- **Madame Martine BRUGNAUX**, demeurant 2, rue d'Aurelle, 42230 ROCHE LA MOLIERE,
- **Monsieur André BRUNON**, demeurant 2, rue d'Aurelle, 42230 ROCHE LA MOLIERE,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A B Hygiène et Formation au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 2 A, rue Forez Sud, 42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT, et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé en date du 26 avril 2010,

nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée

- **Monsieur André BRUNON**, demeurant 2, rue d'Aurelle, 42230 ROCHE LA MOLIERE,

Monsieur André BRUNON dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur André BRUNON accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Saint Just Saint Rambert
Le 26 avril 2010

Madame Martine BRUGNAUX

Monsieur André BRUNON

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Brugnaux", written over a horizontal line.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A. Brunon", written over a horizontal line.